

LE **JDA.**

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

MARS - AVRIL 2019 / N°23

2019, L'ANNÉE DU VÉLO

ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET LUDIQUE,
LA BICYCLETTE EST NOTRE AVENIR ! > P.10

À LIRE AUSSI...

NATURE EN VILLE P.8

Un hiver très vert

Les jardiniers municipaux n'ont pas chômé cet hiver : revue de chantiers autour de l'église Saint-Vaast et quai de Beauvais...

LAÏCITÉ P.4

Une conférence exceptionnelle

L'ancien ministre Jean-Louis Bianco, actuel Président de l'Observatoire de la Laïcité, vient à Armentières pour une conférence et un débat autour d'un sujet au cœur de l'actualité : la laïcité.



1 **Budget participatif** : 23 projets pour améliorer le cadre de vie ou le vivre ensemble, conçus par des Armentériois dans le cadre du 1^{er} budget participatif : votez pour ceux que vous souhaitez voir réalisés sur armentieres.fr ! Fin du scrutin le 23 mars.

2 **Vélorution** : Chaque 3^e vendredi du mois en centre-ville, des cyclistes se mobilisent afin de sensibiliser les automobilistes au partage de la circulation et au respect mutuel entre tous les usagers. Tous le monde peut participer !

3 **Armentières en Bulles** : Un public nombreux est venu rencontrer Etienne Davodeau et Sylvain Venayre, les auteurs de « La balade nationale », une œuvre originale qui mêle histoire de France et fiction.

4 **Rallye des Routes du Nord** : Toujours autant de monde à Armentières et sur les bords des routes pour le premier grand événement sportif (et festif !) de l'année. Au volant de sa Polo WRC, le jeune vosgien William Wagner conserve son titre !





BERNARD HAESBROECK
MAIRE D'ARMENTIÈRES

RESPECTER SES ENGAGEMENTS, C'EST RESPECTER LES ARMENTIÉROIS !

Chères Armentières, chers Armentiers !

En cette dernière partie de l'hiver, l'heure est au travail à travers, notamment, l'élaboration du budget primitif 2019 de la commune. Le dernier Conseil Municipal du 7 février présentait, quant à lui, le "Rapport d'Orientation Budgétaire" : document très complet comprenant de nombreuses informations sur ce que devrait être le futur budget communal... Même si subsistent des incertitudes (singulièrement concernant les dotations servies par l'État) qui nous réservent toujours quelques surprises et dont on ne peut se prévaloir avant notification définitive...

Quelles en sont les orientations principales... :

> Pas d'augmentation de la pression fiscale pour la sixième année consécutive ! Engagement tenu !

> Une maîtrise des dépenses en 2018 qui permet une épargne et donc un autofinancement appréciable de nos investissements.

> Un recours mesuré à l'emprunt pour tenir et honorer les engage-

ments pris devant les Armentiers sans remettre en cause celui du désendettement global. Quand les conditions sont favorables, emprunter peut être de bonne gestion !

> Un programme d'investissement qui respecte les projets attendus pour les Armentiers :

- Réalisation du terrain synthétique
- Réalisation de la phase 2 du Pôle Culturel
- Réalisation du Pôle Social dans l'ancien Collège Desrousseaux
- Lancement des études de l'extension du restaurant Blum (300 places) et du Restaurant associatif
- Rénovation de parcs et jardins (Cimetière, République, Square Victor Hugo, Trame verte...)
- Respect du programme de mise aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (ADAPT)
- Poursuite du passage en LED de l'éclairage public
- Réalisation d'un lieu musique pour les jeunes
- Ouverture du Rex

Et tout cela en appliquant une actualisation des tarifs municipaux inférieure à l'inflation, en diminuant et en assumant la baisse de

tarifs de quelques services aux familles ou en maintenant l'engagement d'augmenter progressivement chaque année le forfait « maternelle » aux écoles privées...

Comme vous pouvez le constater, le mot **engagement** revient à plusieurs reprises dans ces orientations. A une époque où donner sa parole est de plus en plus galvaudé par beaucoup de décideurs ou de responsables politiques, je souhaite souligner cette ligne de conduite, cette éthique adoptée collectivement avec l'équipe majoritaire que j'ai l'honneur d'animer.

Respecter ses engagements, c'est respecter les Armentiers !

Voilà une préparation budgétaire sérieuse, loin des polémiques et faux fuyants.

Des actes, des faits ! De la transparence et de la visibilité !

Réservez à la « Politique », au sens de « gestion de la Cité », toutes ses lettres de noblesse...

Bon mois de mars à tous.

LES ÉLUS DE QUARTIERS À VOTRE ÉCOUTE > PERMANENCES DES MOIS DE AVRIL - MAI //



« Bizet - Léo Lagrange »

M. LEBLEU (Conseillère de Quartier) et M. DUPONT (Référént de Proximité) seront samedis 6 avril et 4 mai, de 10h à 11h, au LCR Blum, 420 avenue Léon Blum.



« Salengro - Prés du Hem »

G. PICKEU (Conseiller de quartier) et D. VERWAERDE (Référént de Proximité) seront mercredi 3 avril, de 17h30 à 18h30 - Centre Social Salengro, rue Jean-Baptiste Lebas - samedi 4 mai, de 10h à 11h - Foyer Messines, rue de Messines

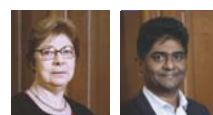
« Saint-Roch - Route d'Houplines »

D. BAILLEUL (Conseiller de quartier) et L. AIT EL HAJ (Référént de Proximité) seront samedis 6 avril et 4 mai, de 11h à 12h - Maison du Temps libre, 106 bis rue du Général Leclerc.



« Centre - Gare - République - Ile de F. »

N. TURBIEZ (Conseillère de quartier) et S. VYTHE-LINGUM (Référént de Proximité) seront samedis 6 avril et 4 mai, de 10h30 à 11h30 - Hôtel de Ville, bureau du 1^{er} étage



> democratie@ville-armentieres.fr

RESTONS CONNECTÉS

L'actualité de votre Mairie se décline aussi en photos, vidéos et infos en direct sur armentieres.fr, Facebook, Twitter, Youtube, Flickr et Google+



www.armentieres.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie d'Armentières est ouverte du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30. Elle est fermée le lundi.

Tél : 03.61.76.21.21.

SERVICE PROXIMITÉ

Dépôts sauvages, problèmes de voirie, incivilités... : n'hésitez pas à contacter le service Proximité, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h, au numéro vert suivant : 0811.749.749. Service ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30.

JOURNAL MUNICIPAL D'ARMENTIÈRES

Place du Général De Gaulle - BP 20119
59 427 Armentières cedex - Tél. : 03 61 76 03 90
armentiereslejournale@ville-armentieres.fr

Directeur de la publication : Bernard Haesebroeck -

Directeur de la rédaction : Sébastien Pollet - Directeur

de la communication : Franck Chauvin - Rédacteur en

chef : François Dufay - Rédacteur : Laureen Duflos - Pho-

tographe : Samuel Amez - Infographistes : Eric Willems,

Benjamin Bourgois - Impression : Becquart impressions -

Diffusion : DEFI.

CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ À 13 500 EXEMPLAIRES.

EN BREF

LISTES ÉLECTORALES : DU CHANGEMENT //

Les démarches d'inscription des électeurs ont été simplifiées depuis le 1^{er} janvier 2019. Ils peuvent désormais s'inscrire au plus proche du scrutin sur les listes électorales. Ainsi, pour voter à la prochaine élection européenne du 26 mai 2019, ils ont jusqu'au 31 mars 2019 pour effectuer la démarche. Pour rappel, les demandes d'inscription peuvent se faire en ligne, sur les sites :

demarches.interieur.gouv.fr
ou service-public.fr, ou en Mairie.

BRADERIES EN AVRIL //

Plusieurs braderies sont organisées dans différents quartiers de la Ville :

- **Samedi 13**, de 7h à 15h, rues de l'Abbé Doudermy, de la Cité, du Travail... Inscriptions à bailleuld@wanadoo.fr. Par le Comité de quartier du rond-point Saint-Roch.

- **Dimanche 14**, de 7h à 16h, rues du Kemmel, de Messines, du 11 novembre et Valmy. Inscriptions à comitepresdudem@gmail.com. Par le Comité de quartier des Prés du Hem.

- **Samedi 27**, de 7h à 17h, avenue Léo-Lagrange, rues Racine, Descartes et Corneille. Inscriptions au 07 81 69 34 69. Par le Comité de quartier Léo-Lagrange.

MARCHÉS DÉPLACÉS //

Certains marchés d'approvisionnement du vendredi matin, initialement installés place du Général de Gaulle, seront déplacés place Chanzy. Il s'agit des vendredis 3 et 10 mai, 9 et 16 août, 13 septembre et 6 décembre. Ces dates sont prévisionnelles, sous réserve d'un possible changement.

COURSE DU SECOURS POPULAIRE //

Le Secours Populaire organise une nouvelle édition de sa course "Copains du monde", dimanche 24 mars, aux Prés du Hem. 4 parcours sont proposés : 1,2 km pour les enfants (2 €), 4 et 12 km pour les adultes (5 € et 8 €) et 4 km pour les adultes, marche non chronométrée (5 €). Premiers départs à 9h30. Inscriptions en ligne : <http://coursecopainsdumonde.wixsite.com/accueil>. Les bénéfices récoltés permettront de participer au projet de solidarité internationale avec Cuba.

> **Plus d'infos au 03 20 34 41 41**

CABINET D'INFIRMIERS //

Ahmed OURAGHI et Hugo DELECOUR, infirmiers libéraux diplômés d'Etat, ont démarré leur activité en début d'année. Ils proposent des soins à domicile ou à leur cabinet, au 23 rue Jules Lebleu.

> **Contact : 07 66 84 10 25**

ÉVÉNEMENT

CONFÉRENCE DE JEAN-LOUIS BIANCO

ANCIEN MINISTRE, JEAN-LOUIS BIANCO EST AUJOURD'HUI PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ. CONFÉRENCE OUVERTE À TOUS.

Qui n'a jamais vu ces images d'un Président d'une nation étrangère fraîchement élu prêter serment sur un livre Saint le jour de son investiture ? Et qui n'a jamais entendu un dirigeant anglo-saxon, s'adressant à son peuple, prononcer ces mots : "God bless you !" (Dieu vous bénisse) ? Dans notre pays, aucun Président de la République ni même aucun autre élu ne se risquerait à convoquer la religion dans sa parole publique, tant la séparation des cultes et de l'État est pour nous une évidence autant qu'une obligation légale ! En un autre temps, le roi de France tenait pourtant son pouvoir de droits divins. Aujourd'hui, le Président de la République obtient son pouvoir non pas du ciel, mais du peuple, qui exprime sa volonté par le biais du suffrage universel...

Voici qui nous interroge sur la définition de la Laïcité, énoncée dans la loi de 1905 et mentionnée dans notre Constitution : « *La Laïcité, c'est, très simplement, le principe qui garantit la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire, mais aussi l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances ou convictions* », explique Jean-Louis Bianco. « *Et ce, grâce à un État neutre et impartial, séparé des cultes, eux-mêmes indépendants du pouvoir politique. Aussi, la Laïcité n'est pas une opinion. Elle est au contraire le principe qui les autorise toutes sous réserve du respect de l'ordre public.* »

LES FRANÇAIS ATTACHÉS À LA LAÏCITÉ

Selon une étude d'opinion réalisée pour l'Observatoire sur l'état des lieux de la Laïcité en France, rendue publique début février, « *il ressort un attachement à la Laïcité très largement majoritaire dans notre pays (73% des répondants se déclarent attachés à la Laïcité telle que définie par le droit, après rappel de cette définition), même si certains écarts peuvent être soulignés selon l'âge ou la catégorie sociale des répondants.* »

Toutefois, en ces temps de résurgences identitaires, la Laïcité se trouve régulièrement au coeur de l'actualité, questionnée voire remise en cause très souvent sur la



base de contre-vérités. Jean-Louis Bianco traitera de ce sujet dans une double conférence exceptionnelle, jeudi 21 mars : d'abord en direction des élèves du lycée Paul-Hazard dans l'après-midi, puis pour les Armentériens en début de soirée.

En fin de conférence, le Président de l'Observatoire de la Laïcité répondra aux questions du public. ■

COMMERCE ET ARTISANAT



Courez au m

Vous y ferez, à coup sûr, de bonnes ventes ! Grâce à la participation des commerçants locaux et d'autres de la Région, la Ville s'apprête à accueillir, à l'aube du printemps, son premier Marché semi-nocturne de l'année, vendredi 22 mars, de 16h à 21h, sur la Grand'Place. Le premier de l'année... Parce que ce ne sera pas le seul ! « *Nous pouvons déjà annoncer qu'un deuxième événement de ce type se tiendra pour la Fête des mères. Retenez les dates du 22*

BIANCO SUR LA LAÏCITÉ

SERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ. JEUDI 21 MARS, IL DONNE UNE



JEAN-LOUIS BIANCO

Né le 12 janvier 1943. Diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris et de l'ÉNA, il fut secrétaire général de la Présidence de la République de 1982 à 1991 avant de devenir ministre des Affaires sociales et de l'Intégration (1991-1992), puis de l'Équipement, des Transports et du Logement (1992-1993). Maire de Digne-les-Bains de 1995 à 2001, il fut aussi député et président du conseil général Alpes-de-Haute-Provence de 1998 à 2012. Il exerça ensuite diverses missions ministérielles avant de devenir, en 2013, le Président de l'Observatoire de la Laïcité.

L'OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ

Il assiste le Gouvernement dans son action visant au respect du principe de Laïcité. Il réunit les données, produit et fait produire les analyses, études et recherches permettant d'éclairer les pouvoirs publics sur la Laïcité. Il peut proposer au Premier ministre toute mesure qui lui paraît permettre une meilleure mise en œuvre de ce principe. Enfin, il est consulté par le Premier ministre ou les ministres sur des projets de textes législatifs ou réglementaires.

> CONFÉRENCE SUR LA LAÏCITÉ

par Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité
JEUDI 21 MARS à 18H45 dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Marché de printemps

« mars et du 22 mai dans votre calendrier », invite Hugues Queste, adjoint au Maire en charge du développement économique. Une vingtaine de commerçants participeront à cet événement. Aux côtés des enseignes locales connues et reconnues des Armentières, se trouveront également de nouveaux artisans comme *Plume magicienne*, *Ju et ses bijoux fantaisies* ou encore les *Tchiots Délices* réputés pour ses compotes, gelées et produits d'origine naturelle : « ce mar-

ché, c'est une occasion parfaite pour les commerçants de faire parler d'eux, mais surtout de prouver qu'il y a un réel dynamisme et une profonde envie d'animer et de booster le commerce », ajoute l'Élu. Vous voilà avertis !

> **Marché nocturne du printemps**
Vendredi 22 mars :
16h à 21h - grand'place
Animations et restauration sur place

INSOLITE

En direct du nichoir des faucons !

C'est en toute discrétion que nous pouvons désormais suivre le quotidien de notre célèbre couple de faucons pèlerins, qui a élu domicile en haut de l'Église Saint-Vaast il y a 4 ans déjà. Depuis la mi-février, une webcam a été installée près de leur nichoir, permettant à tous, dont le groupement ornithologique et naturaliste des Hauts-de-France, de suivre l'évolution et la santé des oisillons : « *la période nuptiale touche à sa fin. Nous allons pouvoir observer la couvée et la ponte de mars de très près* », se réjouit Michel Vanwarreghem, membre du groupe. L'année dernière, le couple a donné naissance à 3 petits : deux femelles et un mâle. « *Les faucons pèlerins viennent généralement de Belgique ou d'Allemagne. On ne compte que 25 couples dans notre Région, alors c'est super de pouvoir disposer de ce nouvel équipement* », ajoute Michel Vanwarreghem. Les curieux et les amoureux de la nature peuvent également profiter en direct du spectacle depuis la chaîne YouTube « Les faucons d'Armentières ». Mais, « *il faudra faire preuve de patience car les faucons pèlerins sortent beaucoup de leur nichoir notamment pour se nourrir* », prévient le passionné. Lorsqu'il chasse une proie, principalement des oiseaux comme le pigeon ou le vanneau, le rapace peut atteindre la vitesse d'un TGV, soit 300 km/h !

> [Chaîne YouTube « les faucons d'Armentières »](#)



FORUM SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Tout pour rénover son habitation

3,7 millions de ménages seraient en situation de précarité énergétique en France. Pourtant, plusieurs aides financières à la rénovation énergétique de l'habitat existent et permettent aux familles aux revenus modestes de réduire leurs factures d'énergie. Sur notre territoire, *Amelio +*, par exemple, accompagne les locataires comme les propriétaires dans leurs travaux de rénovation. Pour faire connaître ces offres au plus grand nombre, plusieurs acteurs spécialisés dans l'habitat (*SoliHa*, *l'Espace Info Énergie*, *la Maison de l'Habitat Durable...*) seront réunis au sein de notre Hôtel de Ville, lors d'un Forum dédié à la rénovation énergétique. Alors, si vous envisagez d'entreprendre des travaux d'amélioration de votre foyer, n'hésitez pas à pousser la porte de la Mairie... C'est gratuit et ouvert à tous, de 9h à 14h.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET PRÉVENTION

Parcours du cœur « Ketelers », le 28 avril

Événement national organisé sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, le Parcours du Cœur a pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque. À Armentières, il est co-organisé cette année par la Ville et l'association Cœur en Marche. Le public a rendez-vous au village santé installé pour

l'occasion place Saint-Vaast. En marche rapide ou course à pied sur un parcours autonome d'une heure environ, les participants seront invités à rallier plusieurs étapes où ils rencontreront les partenaires de santé. Les départs seront possibles entre 9h30 et 11h30 pour les lève-tard. Différents ateliers seront proposés (alimentation, prise de tension, utilisation d'un défibrillateur...) et, vers 12h30, un pique-nique sera offert. C'est

gratuit, toutefois les participants ont la possibilité de faire un don, reversé à la Fédération Française de Cardiologie. Festif, convivial et utile, le Parcours du cœur est ouvert à tous !

> **Parcours du cœur : dimanche 28 avril à 9h place Saint-Vaast**
Inscriptions : plus d'infos courant mars sur armentieres.fr



SPECTACLE

Tout sur la vaccination !



La Mairie et le Centre Hospitalier proposent un spectacle de théâtre d'improvisation pour promouvoir la vaccination, vendredi 26 avril. À tort, une partie de l'opinion publique remet en cause la vaccination, parfois proscrite comme dangereuse ou inutile... « Plusieurs centaines de millions de personnes sont vaccinées chaque année en France et dans le monde.

La plupart des réactions vaccinales sont mineures et passagères, et les éventuels effets indésirables des vaccins sont très surveillés. Le risque de développer une maladie grave en ne se vaccinant pas est beaucoup plus important que celui de voir apparaître un effet indésirable lié à la vaccination », peut-on lire sur le site vaccination-info-service.fr. La recrudescence de la rougeole observée cet hiver en France est le symptôme d'une couverture vaccinale insuffisante, due à une négligence du public. En 2018, au moins 3 personnes en sont mortes dans notre pays. Pour cette maladie comme bien d'autres, la vaccination est le moyen le plus sûr et le plus efficace. ■

> Pièce de théâtre d'improvisation sur la vaccination, vendredi 26 avril à 14h à la Maison du Temps Libre, suivie d'un temps d'échanges avec des professionnels de santé.

PRÉVENTION DU CANCER COLORECTAL

Une visite chez Gaston le côlon

Vendredi 22 mars, l'animation *Gaston le côlon*, en partenariat avec La Mutualité Française, s'installe en Mairie pour une journée d'information et de sensibilisation sur le dépistage du cancer colorectal. Le public sera invité à entrer à l'intérieur d'un côlon géant gonflable, haut de 3 m et déployé sur 25 m². La visite est commentée par un chargé de prévention, qui en explique le fonctionnement et montre l'évolution d'un cancer. Après la visite, le kit de dépistage est présenté au public afin que chacun comprenne la manière de faire le test. Détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans plus de 9 cas sur 10. Or, plus de 18 000 décès sont causés chaque année par la maladie : la prévention est donc primordiale, elle permet de sauver des vies ! Comme à chaque opération de sensibilisation, le service Promotion Santé et Handicap de la Mairie réunit ses partenaires santé (CPAM, Espace Ressources Cancer, Ligue contre le cancer...), disponibles pour échanger avec le public et répondre à leurs questions. La visite pourra se prolonger avec la participation à un atelier sur l'alimentation et la dégustation d'un smoothie ! ■

> Animation *Gaston le côlon*, vendredi 22 mars, de 10h à 17h dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.



CLASSES DE NEIGE

UNE AVALANCHE DE PLAISIRS

COMME LES CM2 DE L'ÉCOLE JEAN-MACÉ (NOTRE PHOTO), PLUS DE 200 ÉCOLIERS ARMENTIÉROIS ONT PROFITÉ D'UNE SEMAINE À SAINT-LÉGER-LES-MÉLÈZES DANS LE CADRE DES CLASSES DE NEIGE.

Depuis 1969, la Ville d'Armentières organise et finance des classes de neige. Et cette année encore, plus de 200 élèves des classes de CM2 des écoles publiques ont pu respirer un bon bol d'air frais et découvrir les joies de la glisse à Saint-Léger-Les-Mélèzes, dans les Hautes-Alpes. Balades en raquettes, visite de la ferme, découverte de la montagne, détente et bien évidemment apprentissage du ski : « *les enfants reviennent toujours de ce séjour la tête remplie de souvenirs. Ils ont tous appris à skier dans un cadre magnifique, mais surtout ils se sont débrouillés seuls en l'absence des parents* », explique Laurent Hoste, directeur de l'école élé-

mentaire Jean-Macé. Parce que oui, pour la plupart d'entre eux, les classes de neige, c'est aussi un premier pas vers l'autonomie et la vie en collectivité : « *certains enfants se révèlent sous un autre aspect, plus sociables pour les uns, plus dégoûdés pour les autres. Les relations dans le groupe évoluent favorablement en terme de respect et de confiance* », ajoute l'enseignant.

DES VACANCES ACCESSIBLES

Les familles armentières profitent d'un tarif très avantageux, entre 141 € et 172 € par enfant selon le quotient familial, quand le coût réel s'élève à 695 €. Pour faciliter le paiement, la Mairie offre la possibilité aux familles de régler en plusieurs mensualités, entre octobre et décembre. Un étalement plus large peut également être proposé par le Trésor Public. De plus, les familles les

plus modestes sont orientées vers l'association du *Denier des écoles publiques* ou vers l'*UTPAS* qui peuvent attribuer, sous certaines conditions, une aide financière supplémentaire. ■

Les CM1 à tribord

Si les plus grands partent au ski, les CM1, eux, s'adonneront à la voile sur le lac des Prés du Hem en avril prochain. Mises en place depuis plusieurs décennies, les classes de voile profitent chaque année à près de 300 écoliers armentières et sont financées par la *Caisse des écoles*, et par la Ville qui assure le transports des enfants et leur encadrement.



L'inscrire à l'école

Les nouvelles demandes d'inscription pour la rentrée scolaire prochaine (2019-2020) doivent être déposées au Guichet unique (rez-de-chaussée de la Mairie) avant le 26 avril. Après validation, un certificat d'inscription sera transmis par courrier aux parents, qui devront prendre contact avec le ou la Directeur(trice) de l'établissement scolaire.

> Retrouvez la liste complète des documents à fournir et plus d'informations sur armentieres.fr



À L'ÉCOLE GAMBETTA...

Cap vers l'Angleterre !

Les CM2 de l'école Gambetta n'ont pas emprunté, eux, le tire-fesses mais le Tunnel sous la manche... direction l'Angleterre ! « *Cela fait 5 ans que nous avons fait le choix de visiter l'Angleterre. Les élèves y ont un correspondant avec lequel ils échangent des courriers. Ce voyage est inscrit dans notre projet pédagogique et est préparé depuis quelques années. Ils ont toujours hâte d'y aller* », indique Éric

Evrard, directeur de l'école Gambetta. Du 4 au 12 mars, les enfants partent visiter Londres, Canterbury, Woodstock, la National gallery, profiter de la vue depuis le London Eye... et même arpenter le réfectoire du Christ Church College de l'université d'Oxford, connu pour avoir accueilli la célèbre scène du « *choixpeau* » dans Harry Potter ! Un voyage qu'ils ne sont pas prêts de faire passer aux « *oubliettes* ». ■

DÉVELOPPEMENT DES ESPACES VERTS

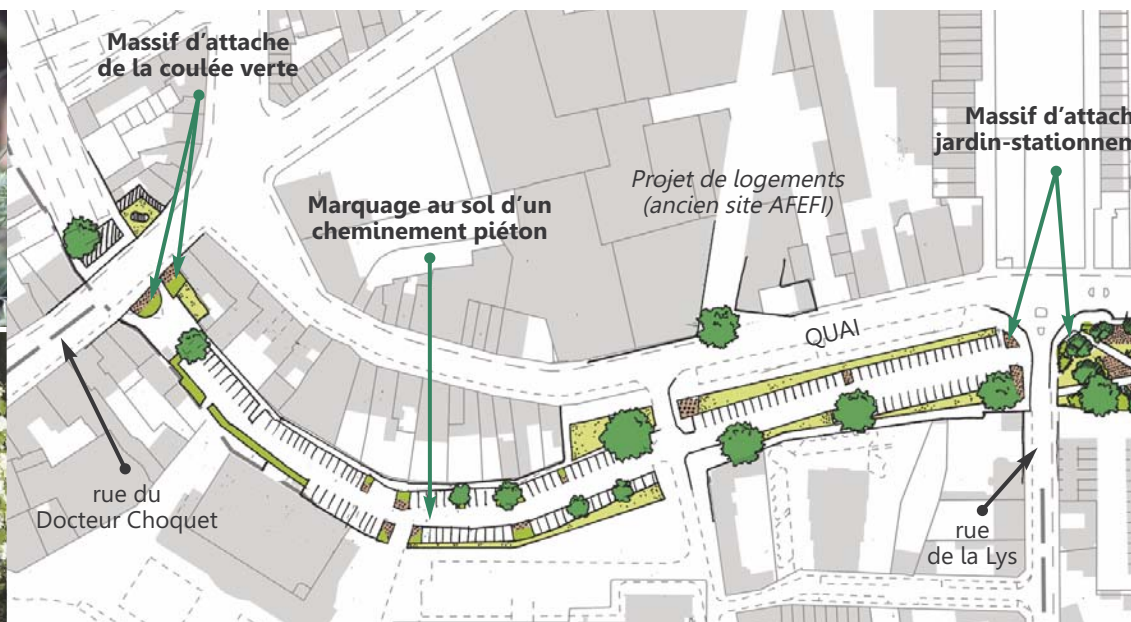
Quand le quai de Beauvais se métamo

TRAIT D'UNION ENTRE NOTRE CENTRE-VILLE ET LA LYS, LE QUAI DE BEAUVAIS BÉNÉFICIE D'UN IMPORTANT

Le quai de Beauvais est une portion de l'ancienne Lys, aujourd'hui espace de verdure. Il est un maillon essentiel de ce qui deviendra bientôt la « Promenade urbaine Gérard Haesebroeck », qui reliera la Lys à la Lys, entre les Prés du Hem et le Complexe Léo-La-grange.

« Entre l'alignement de peupliers peu qualita-tif et malades, les allées détériorées par les systèmes racinaires d'imposant saules pleureurs et des pins vieillissant, c'est l'ensemble de la végétalisation qui doit être repensée », indique Guillaume Bailleul, paysagiste et responsable du service des Espaces verts. Prochainement d'ailleurs, de nouveaux projets urbains vont s'implanter sur site, notamment

la création d'un nouveau quartier d'habitation sur l'ancien site de l'ESAT de l'AFEJ. Le chantier a été commencé. Un parc urbain va y être créé, renouant avec l'identité du quai en contraste avec la Coulée verte. « Nous allons animer l'espace, le mettre en scène grâce à des jeux de séquences végétales variées », précise Sylvie Gustin, adjointe au Maire délè-



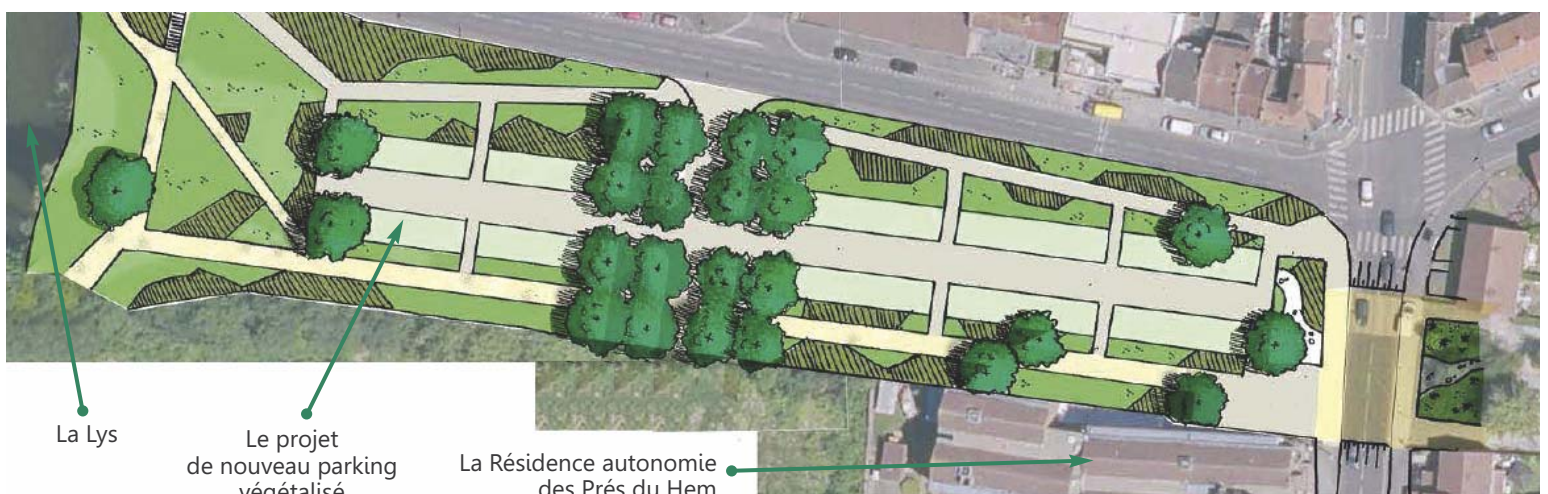
Parking des Prés du Hem : on prolonge le vert

ENTRE LES PRÉS DU HEM ET LA COULÉE VERTE, LE PARKING DE LA RUE DES FUSILLÉS SERA REQUALIFIÉ PROCHAINEMENT.

Rue des Fusilliers, face aux Prés du Hem et à la Résidence autonomie (Foyer logement), la Ville travaille actuellement avec la Métropole Européenne de Lille sur un projet de réfection du parking.

Actuellement goudronnée, cette vaste zone va se transformer tout en conservant sa fonction de parking. Des plantations d'arbres et de massifs redessineront l'espace tandis que les places de stationnement seront constituées d'un revêtement perméable et donc plus écologique. L'objectif est de créer un lien naturel entre la

Lys et la Coulée verte. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de la construction de l'ensemble immobilier de l'Eau belle (en référence à la friche Delobelle), où 164 logements seront mis sur le marché à partir de 2020. ■



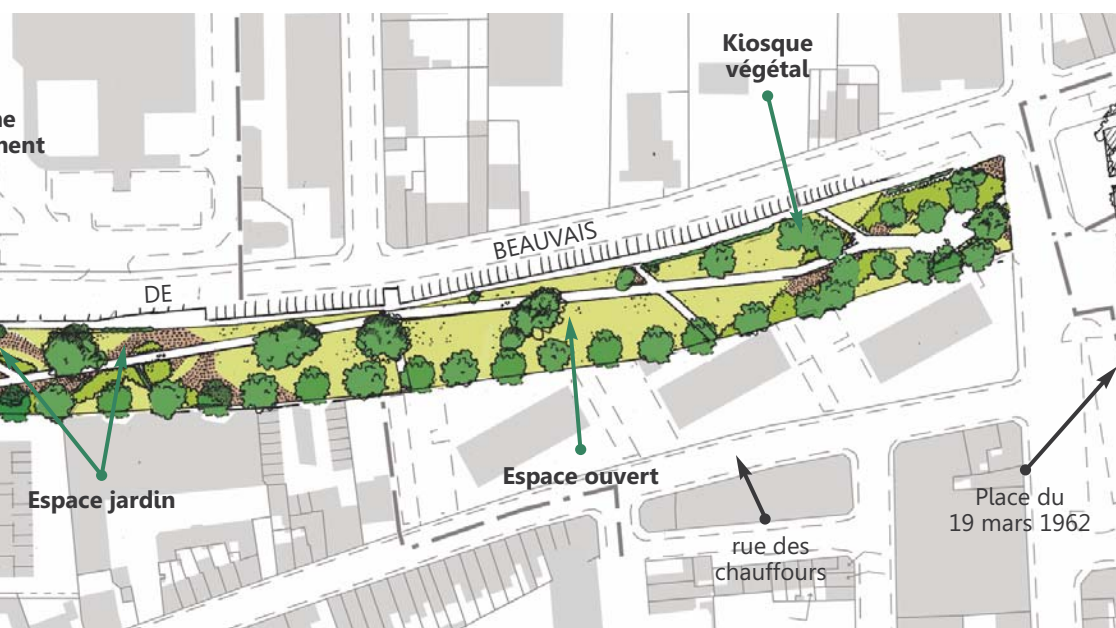
orphose en un parc paysager...

PROJET DE REQUALIFICATION MENÉ PAR LE SERVICE DES ESPACES VERTS.

guée au cadre de vie. Alternant massifs, espaces ouverts et jardins dans un nouveau cheminement, ce nouvel aménagement fera apparaître une dominante de plantes vivaces et d'arbustes pour créer des motifs pérennes et réduire la place des plantes annuelles, éphémères (voir les exemples en photos ci-dessous). « *Les coloris bleu, mauve et blanc*

évoqueront les teintes de l'eau autrefois présente, et les graminées en rappelleront les ondulations. » Dans un souci d'économie, et pour poursuivre les efforts sur le respect du végétal, la quasi totalité de la végétation présente actuellement sera conservée. Pour parachever ce nouveau parc urbain tout en renforçant son identité, une œuvre imagi-

née par une « land-artiste », dans le cadre du Programme *Eldorado* de lille3000, sera co-réalisée avec les jardiniers municipaux, des collégiens de Desrousseaux et des élèves de l'École d'Art : une cerise sur le gâteau, en quelque sorte ! ■



Un kiosque tout en charme



Hibiscus "oiseau bleu"

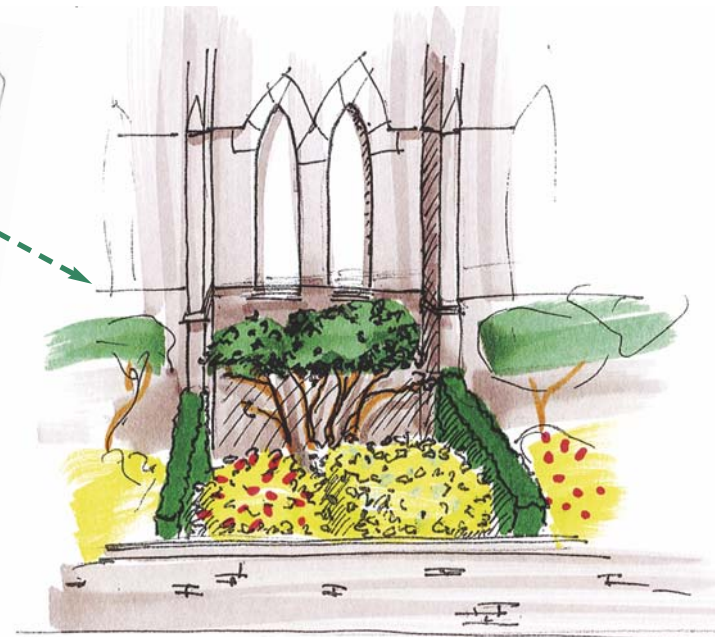
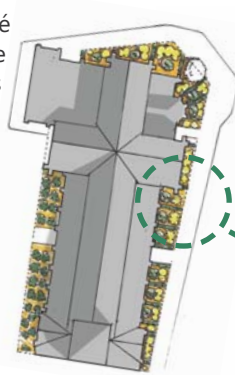
Le végétal et la pierre se marient à l'église

LE POURTOUR DE L'ÉGLISE SAINT-VAAST EST AGRÉMENTÉ D'UN NOUVEAU FLEURISSEMENT.

En début d'année, les jardiniers municipaux ont achevé l'un de leur plus gros chantiers de l'hiver autour de l'église Saint-Vaast. Tout d'abord, les rhododendrons qui étaient implantés côté rue et peu friands de la lumière directe, ont été déplacés à l'ombre du bâtiment. Pour le reste, les jardiniers sont repartis d'une feuille blanche.

« *L'aménagement a été pensé pour épouser l'architecture de l'église, le long des contreforts où les lignes de l'édifice sont bien visibles* », explique Guillaume Bailleul : entre des haies d'ifs ont été plantés des amélanchiers, une essence qui donne une floraison blanche au printemps. Ces arbres ne montent pas non plus trop haut, n'obstruant pas le passage de la lumière à travers les vitraux de l'église. Hibiscus et plotinia complètent la scène afin d'apporter toute l'année des touches de couleurs rouge et bleu.

Avec le zéro pesticide, la préparation du sol est différente et nécessite plus de travail : les jardiniers ont dû notamment disposer une toile de paillage tissée à base de chanvre pour limiter la pousse d'herbes indésirables. Quoiqu'il en soit, le résultat est déjà probant, mais l'aménagement livrera toute sa beauté à partir du printemps ! ■





LA « PETITE REINE » PREND LE POUVOIR !

LA VILLE ET LA MEL FONT LE PARI QUE LA BICYCLETTE, AU XXI^E SIÈCLE, SERA LE MODE DE TRANSPORT PRIVILÉGIÉ DES CITADINS. SOURCE DE BIEN-ÊTRE, ACCESSIBLE, ÉCOLOGIQUE... ET SI ON SE METTAIT AU VÉLO ?

Des rues congestionnées, du bruit, de la pollution et du danger : voilà ce que la surpopulation automobile engendre dans nos villes, tous les jours ! Nous avons grandi avec elles au point parfois de trouver tout ça normal... Mais ces calamités sont-elles une fatalité ? « Une ville avec une circulation automobile réduite, c'est pourtant possible », clame Christian Bonenfant, militant positif et optimiste de la cause cycliste au sein de l'Association pour le Droit au Vélo (ADAV). Préférer parfois laisser sa voiture au parking et se déplacer le plus souvent possible à vélo, voilà ce que propose la municipalité, en complicité avec la MEL, en donnant un gros coup d'accélérateur à la promotion de la petite reine, aujourd'hui trop largement sous-utilisée.

UNE URBANISATION VÉLO-COMPATIBLE

En effet, seuls 5% des Français se déplacent à vélo (source INSEE). Ils ne sont pas à blâmer pour leur dé-

pendance à l'automobile, car force est de constater que l'aménagement de nos villes, au siècle précédent, n'a pas suffisamment réservé de place aux modes de déplacements alternatifs. C'est au début du XXI^e siècle que la donne change : le développement des « déplacements doux » est au cœur du Plan de Déplacements Urbains 2010-2020 de la MEL. De fait, tout nouveau projet structurant leur accorde désormais une place prépondérante. « Aujourd'hui, on cherche à apaiser la ville en partageant l'espace public plus équitablement entre tous les types de mobilités », synthétise Bernard Haesebroeck. Les usagers sont directement associés au processus. Ainsi, deux fois par an, un groupe de travail réunit la Ville, la MEL et l'ADAV autour de la table pour définir les actions prioritaires à mettre en place en faveur des deux-roues. Ce faisant, d'année en année, Armentières devient toujours plus cyclable. Et 2019 sera un excellent cru (lire ci-contre) ! Outre ces investissements, certaines mesures sont aussi à l'étude. « Nous envisageons de réduire la vitesse à 30 km/h dans les rues étroites ou les quartiers fortement résidentiels, souvent conformément à la demande des habitants d'ailleurs », indique Bernard Haesebroeck.

LES MENTALITÉS CHANGENT

Ainsi l'ère du « tout voiture » touche à sa fin ! Plus que jamais, face aux enjeux environnementaux et de

santé, mais aussi pour leur bien-être, les Français sont prêts à changer leur façon de se déplacer tout comme ils changent leur façon de consommer. « Parmi les propositions des Armentériens au Budget participatif, beaucoup sont liées à la pratique du vélo, c'est le signe qu'il y a un véritable intérêt », appuie Anthony Fagot, référent de cette action en Mairie. Quant au Ch'ti Bike Tour organisé tous les étés dans notre ville, il bat chaque année son record d'affluence... Qu'on se le dise, la révolution n'est pas en marche, elle est en selle ! ●

Le Plan vélo de l'État

Avec un Plan vélo annoncé en septembre dernier, l'État a lui aussi décidé de changer de braquet pour promouvoir la bicyclette. 350 millions d'euros en 7 années seront consacrés à combler le retard français en la discipline : moins de 5 % des tricolores se déplacent à vélo contre près d'un quart des Danois et un tiers des Hollandais. Pire, 58 % des personnes vivant à moins d'un kilomètre de leur travail s'y rendent en voiture ! Parmi les mesures annoncées, de nouvelles voies cyclables, le développement des garages sécurisés dans les gares, ou le remboursement des frais kilométriques à vélo pour le trajet domicile - travail.





DES RENDEZ-VOUS À VÉLO, TOUTE L'ANNÉE



Des rendez-vous inédits attendent les cyclistes en 2019. Voici ceux des prochains mois :

- **LE CHALLENGE MÉTROPOLITAIN DU VÉLO** : cumulez un max de kilomètres en équipe et comparez vos résultats, mesurés en non-émissions de CO2 ! Du 1^{er} au 31 mai.
 - **BROC À VÉLOS** : vente de vélos d'occase à la braderie du quartier Saint-Roch, le 13 avril.
 - **JOURNÉE FESTIVE INTERGÉNÉRATIONNELLE À VÉLO**, sur le thème du cirque, le 18 avril.
 - **GRAND GRIX DE LA VILLE D'ARMENTIÈRES**, avec le Cyclo Club Armentierois, le 22 avril.
 - **JOURNÉE DU VÉLO**, au Centre Social Les 4 Saisons, le 15 juin.
 - **VÉLORUTION** : tous les 3^e vendredi du mois en centre-ville, les cyclistes se réunissent pour sensibiliser les automobilistes au partage respectueux de la circulation
- ➔ Plus d'infos sur l'agenda / www.arentieres.fr

LE CHIFFRE

14 KM/H

BOUCHONS, FEUX, STATIONNEMENT... : UN AUTOMOBILISTE CIRCULE EN MOYENNE À LA VITESSE DE 14 KM/H EN VILLE CONTRE 15 KM/H POUR UN CYCLISTE

LA SONNETTE : ABONNEZ-VOUS !



La *Sonnette* est une newsletter mensuelle produite par la Direction de la cohésion citoyenne. Événements à ne pas manquer, nouveaux aménagements ou parkings, conseils d'entretien d'une bicyclette, portraits d'Armentierois ayant fait du vélo leur mode de vie... : tout ce qui se passe autour de la petite reine à Armentières se trouve dans la *Sonnette*.

> Pour vous abonner :
flashez le code ou connectez-vous sur
<http://eepurl.com/dPxKZT>

EN 2019, LA VILLE FAIT PLACE AU VÉLO



► STATIONNER ◀

- **PLUS D'ARCEAUX** DANS LES QUARTIERS, À LA GARE, À PROXIMITÉ DES COMMERCES...
- **25 ACCROCHE-VÉLOS** INSTALLÉS SUR LE MÂT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION, À PROXIMITÉ DES LIEUX PUBLICS
- **INSTALLATION D'ABRIS À VÉLO** DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

► CIRCULER ◀

- **MISE EN PLACE DE « TOURNE À DROITE »** SUR 14 CARREFOURS : LES VÉLOS SERONT AUTORISÉS À TOURNER À DROITE MÊME SI LE FEU EST ROUGE
- **MATÉRIALISATION D'UNE BANDE CYCLABLE** SUR LE PONT ENTRE LES AVENUES ARTISTIDE-BRIAND ET LÉON-BLUM.

► SÉCURISER ◀

- **CRÉATION DE BOXS** DE STATIONNEMENT FERMÉS ET SÉCURISÉS
- **7 RUES SUPPLÉMENTAIRES TRAITÉES EN DOUBLE SENS CYCLABLES**, FAVORISANT LA SÉCURITÉ PUISQUE LE CYCLISTE FAIT FACE AUX VÉHICULES

► SENSIBILISER ◀

- **RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION** DANS LES ÉCOLES, EN PÉRISCOLAIRE, EN ACCUEIL DE LOISIRS MAIS AUSSI EN DIRECTION DES SENIORS.

CHRISTIAN BONENFANT

AMBASSADEUR DE LA « PETITE REINE »

MEMBRE DE L'ASSOCIATION POUR LE DROIT AU VÉLO (ADAV), CE PHARMACIEN À LA RETRAITE MILITE POUR QUE LES POLITIQUES COMME LES CITADINS ADOPTENT LA BICYCLETTE EN VILLE. FACE À SON SOURIRE COMMUNICATIF ET SON POSITIVISME CONTAGIEUX, ON N'A QU'UNE ENVIE : S'Y METTRE AUSSI !



> Quel cycliste êtes-vous ?

« Je me déplace tout le temps à vélo. J'ai quand même une voiture pour les longs trajets, et d'ailleurs je ne suis pas anti-voiture ! Mais je l'utilise le moins possible. »

> Pourquoi faudrait-il se mettre au vélo ?

« D'abord le vélo est une bonne réponse pour diminuer les émissions de particules fines et de gaz à effet de serre. C'est une mobilité active, dans le sens où on fait de l'exercice, donc ça rallonge notre espérance de vie. C'est un déplacement agréable et convivial : on échange plus avec les autres usagers à vélo qu'en voiture ! Des gens que je croise souvent me saluent alors qu'on ne se connaît pas... C'est fort sympathique ! »

> En quoi consiste votre action au sein de l'ADAV ?

« Avec mes amis de l'ADAV, nous avons rencontré tous les maires du secteur : l'enjeu est de travailler sur la cyclabilité des villes, par exemple en développant les double sens cyclables. Il convient aussi de traiter les discontinuités cyclables, c'est-à-dire les endroits où la piste s'arrête. De temps en temps, je tracte aux carrefours pour sensibiliser les automobilistes au respect des cyclistes. Généralement, les gens sont compréhensifs. »

> Vos revendications sont-elles entendues ?

« Oui. De nombreux maires se sont rendus compte que la voiture pouvait parfois poser des problèmes, elle va à l'encontre de la notion de bien-vivre que l'on recherche dans une ville. Avec moins de voitures, la ville serait apaisée. Certains problèmes comme le stationnement seraient solutionnés : sur une place de parking voiture, on peut garer dix vélos ! Plus il y aura de cyclistes, plus les autorités seront attentionnées. »

> Doit-on changer notre mode de vie ?

« Le vélo peut très bien remplacer la voiture dans tous les déplacements courts. En France, nous avons beaucoup de retard par rapport au Danemark ou à la Hollande par exemple. À Amsterdam, il y a plus de vélos que d'autos ! Mais les habitudes sont en train de changer chez nous aussi : même certains artisans professionnels se déplacent à vélos grâce à des solutions comme les biporteurs. À l'ADAV, nous proposons que soit créé un permis vélo pour les jeunes. C'est bien plus économique ! Et si on les habitue tôt, les jeunes garderont toute leur vie le réflexe de se déplacer à vélo. Je fais aussi mes courses à bicyclette : de La Chapelle où je vis, je viens presque tous les jours à Armentières. C'est avéré, le vélo favorise également le commerce de proximité ! » ●

AVANT MÊME LES OBLIGATIONS LÉGALES, DANS UN SOUCI DE LIBERTÉ D'EXPRESSION DES DEUX LISTES PRÉSENTES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS MARS 2008, LE MAIRE A SOUHAITÉ QUE SOIT RECONDUITE CETTE RUBRIQUE. LES MODALITÉS DE SON FONCTIONNEMENT ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉLIBÉRATION EN CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. CETTE DÉLIBÉRATION FIXE NOTAMMENT QUE LES PROPOS QUE L'ON Y RETROUVE N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS DANS LA LIMITE DE LA LOI ET DU RESPECT DES PERSONNES. CETTE LIBERTÉ EST VALABLE, Y COMPRIS POUR LES ERREURS TYPOGRAPHIQUES ET LES FAUTES D'ORTHOGRAPHE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ... LAÏCITÉ ET VÉRITÉ !

Au nom du Groupe « Armentières dans le Cœur et dans l'Action », je souhaite m'exprimer avec une tonalité assumée et volontairement différente de celle adoptée par ceux ayant pris la parole avant moi : inutile de m'attendre sur le terrain stérile de la polémique ou celui d'une logorrhée existentielle... Je ne vous parlerai que d'actes... que de faits !

Lors de notre dernier Conseil municipal, notre équipe municipale a présenté un « rapport d'orientation budgétaire » démontrant des éléments clairs, précis, objectifs, opposables à tous et vérifiables par chacun comme, par exemple et pour

n'en citer qu'un : la baisse des tarifs de la restauration scolaire!

Toutes nos réflexions, toutes nos ambitions, toutes nos actions sont exclusivement tournées en votre direction pour améliorer toujours davantage la manière de vivre votre ville, de vivre votre vie...

De l'urbain au service de l'Humain... « l'Humain toujours ! » disons-nous dans notre groupe et nous en sommes fiers... Plus que de le dire, nous le faisons, en le prouvant, par les actes, par les faits !

Dans un autre registre, nous sommes tout aussi fiers d'ac-

cueillir, le 21 mars prochain, Jean-Louis Bianco, ancien Ministre et aujourd'hui Président de l'Observatoire de la Laïcité, qui prolongera sa venue au Lycée Paul Hazard en donnant une conférence grand public à 19h, au sein de l'Hôtel de Ville.

Même si la Laïcité est, à l'évidence, un des piliers de nos institutions et de notre vivre ensemble, elle est encore parfois mal comprise ou perçue. La Laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

Cette conférence constitue un acte volontairement posé et apparaissant comme un excellent signe donné à la liberté de penser mais aussi de s'exprimer à tous les démocrates que nous sommes.

À n'en pas douter, elle dissipera certainement ce qui doit peut être l'être pour mettre chacun sur le chemin de la tolérance et du respect mutuel, la seule voie que doit emprunter, selon nous, notre belle République.

Soyons nombreux le 21 mars prochain ! ●

Catherine DE PARIS

LE RASSEMBLEMENT ARMENTIÉROIS

TOUT VA TRÈS BIEN MADAME LA MARQUISE...

Chacun d'entre nous a pu apprécier le contenu du dernier journal de la ville, réalisé à la gloire des 10 années de mandat de notre Maire bien aimé. Si l'on considère le fait que le Maire a déjà annoncé sa candidature aux prochaines élections municipales, dans la presse locale, ce document apparaît donc, pour une bonne partie, comme un premier document de campagne électorale financé par la ville ! Le contribuable Armentierois appréciera ! Dans ce document, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. Prenons l'exemple

d'un sujet essentiel pour la ville : celui du commerce local. D'après le Maire et son équipe, le commerce ne se serait jamais aussi bien porté qu'en ce moment !! Selon lui, il y aurait, à Armentières, deux fois plus d'ouvertures que de fermetures de commerces. A charge, pour nous, de nous en satisfaire... Le Maire oublie de rappeler qu'une entreprise n'est économiquement viable qu'après deux années d'existence minimum ; chacun le sait et, notamment, les organismes accompagnant la création et la reprise d'entreprises sur notre

territoire. Comment peut-on tenir un discours aussi aberrant et éloigné de la réalité ?! Comparer ce qui n'est pas comparable, il n'y a rien de tel pour pratiquer ce qui s'appelle de la désinformation... La parution de ces affirmations, au moment même où le bureau d'« Armentières Shopping » - « Les As » a annoncé sa prochaine démission en bloc, semble des plus malvenue... Les élus du "Rassemblement Armentierois" tiennent donc à remercier toute l'équipe d'Armentières Shopping" pour le dynamisme et la bonne volonté déployés, pen-

dant une année, au service du commerce Armentierois. Au-delà de la démission du bureau et de l'essoufflement des bonnes volontés, c'est toute la politique d'accompagnement du commerce local, par la ville, qui est en cause. Tout est à revoir... Malheureusement rien ne changera tant que le Maire et son équipe continueront à nous faire croire, qu'à Armentières, tout va bien et à mener une action en décalage avec les besoins exprimés par notre commerce local. ●

Michel PLOUY

ARMENTIÈRES BLEU MARINE

Texte non parvenu

LES 4 & 5 MAI

Armentières aux couleurs de l'Inde



À l'occasion du spectacle « *Vivartana : un doux week-end hindou* » programmé le 5 mai prochain par l'équipe du Vivat, la Ville se met aux couleurs de l'Inde, rejointe par de nombreuses associations complices comme celle des *Mauriciens du Nord*.

Durant le week-end des 4 et 5 mai prochains, des ateliers créatifs, bien-être, cuisine, danse, percussions... permettront à tout un chacun de découvrir la culture et les traditions indiennes. Au sein des restaurants scolaires, des accueils de loisirs, de l'Espace Ressources Jeunesse, de la Médiathèque, du service Seniors, du Centre social des 4 saisons, l'Inde s'invitera partout ! Le Cinéma *Les Lumières* prendra, lui aussi, part à l'événement en organisant une soirée Bollywood (détails ci-contre). Le clou du week-end aura lieu dimanche 5 mai, au Vivat, avec la venue de la célèbre danseuse Rama Vaidyanathan et son spectacle de bharata natyam *Vivartana*. Véritable hit mondial, il est une ode vivante et époustouflante aux joies universelles que procure la danse. Chacun se laissera emporter par ces poèmes dansés au rythme de percussions indiennes traditionnelles ! ■



UN DOUX WEEK-END HINDOU

Programme > Samedi 4 mai

- **Lecture À pas contés**, à 10h30 à la Médiathèque - Gratuit sur inscription au 03 61 76 04 63
- **Stage de danse bharata natyam**, de 14h30 à 16h pour les débutants - de 16h15 à 17h45 pour les non débutants. 160 av. Léolagrange. Gratuit sur inscription au 03 61 76 08 47
- **Atelier de percussions indiennes**, de 15h à 17h à l'école de musique - Gratuit sur inscription au 03 61 76 08 47 - culture@ville-armentieres.fr
- **Découverte de l'Inde**, de 14h à 17h - initiation et matchs de hockey, dégustations... par les habitants du quartier Salengro - tout public - Salle Wincanton - sur inscription : 03 20 44 25 91
- **Ateliers créatifs**, de 10h à 18h au Vivat - tout public - libre sans inscription
- **Soirée Bollywood**, 20h30 - dégustations de spécialités indiennes par L'Atelier de Mademoiselle - 21h : projection d'un film Bollywood. Réservations auprès du cinéma au 03 20 53 22 02.

Programme > Dimanche 5 mai

- **Master-class danse bharata natyam** (niveau avancé), de 11h à 13h - au Vivat - sur inscription au 03 20 78 18 77
- **Repas indien**, à 12h - au Foyer restaurant (avenue du Mal De-lattre de Tassigny) - proposé par l'association des Mauriciens du Nord - 8€ - Réservation à s.vythelingum@wanadoo.fr
- **Ateliers yoga**, de 14h30 à 16h30 - à l'Hôtel de Ville - tout public - sur inscription au 03 20 78 18 77
- **Spectacle Vivartana de Rama Vaidyanathan**, 17h - dès 10 ans - 8€ - réservations au 03 20 78 18 77 ou levivat.net
- **Fête des couleurs**, 18h - sur la place Saint-Vaast & photo souvenir - Venez en blanc et repartez couverts de mille couleurs !



→ Une étoile montante

Élève à l'École municipale de danse, Zélie-Ann Ciceksiz a participé au concours de la Confédération Nationale de Danse le 10 février dernier. Face à une trentaine de concurrentes, l'Armentérioise a su se démarquer et a décroché le premier prix national dans sa catégorie (danse classique, élémentaire 1) : "je ne m'y attendais pas", déclare-t-elle surprise.

Une prestigieuse récompense qui lui ouvre les portes de la finale nationale en mai prochain. Soutenue par Sophie Monnet, professeur de l'École municipale de danse, Zélie-Ann s'y prépare déjà ! ■

→ Salon des créateurs

Ils sont photographes, designers, peintres, décorateurs, créateurs de bijoux ou de prêt-à-porter... Ils sont tous de la Région et pétris de talent ! Ils vous donnent tous rendez-vous samedi 16 mars (de 10h à 19h) et dimanche 17 mars (de 10h à 18h), aux Prés du Hem, pour la cinquième édition du Salon des créateurs « *Place des artistes* ». Vous y retrouverez même des ateliers, des animations, un défilé de re-looking pin-up ! L'entrée est gratuite. ■

GRAND CASTING

Show devant !

Scène ouverte aux auteurs, compositeurs et interprètes de la Région, le *Grand Casting* se déroule tous les ans en septembre, durant la *Fête des Nieulles*. Chaque candidat sélectionné dispose de deux morceaux musicaux de leur choix (compositions ou reprises) pour faire ses preuves face à un jury composé de professionnels du monde artistique... Intimidant ? Ça l'est, surtout quand on sait que l'événement se déroule sur la scène du concert *Mona FM* et que l'heureux(se) gagnant(e) se produit en avant-première de la soirée ! Ce n'est pas tout... En plus des nombreux lots offerts par les commerçants partenaires, le vainqueur remporte un bon d'achat de 500 € chez *Labelle Music* et une session de deux jours d'enregistrement et d'accompagnement artistique au sein du prestigieux studio *La Fabric*. Mais avant cela, les candidats doivent obligatoirement passer l'étape des pré-sélections (dates ci-dessous) qui se déroulent à L'Albatros, notre Médiathèque à partir de 13 mars. Allez-vous tenter votre chance ? ■

> Infos et inscriptions auprès de Bruno Maréchal ou Franck Gosset au 03 61 76 04 63.

PRÉ-CASTINGS

- Mercredi 13 mars, de 14h15 - 17h15
- Samedi 30 mars, de 14h - 16h30
- Mercredi 24 avril, de 14h15 - 17h15
- Samedi 11 mai, de 14h - 16h30
- Mercredi 29 mai, de 14h15 - 17h15
- Samedi 15 juin, de 14h - 16h30
- Mercredi 3 juillet, de 14h15 - 17h15



AU VIVAT

Eliane Dheygere, 25 ans de passion

DIRECTRICE DU VIVAT DEPUIS 1994, ÉLIANE DHEYGERE PREND SA RETRAITE AU MOIS D'AVRIL.

La danse contemporaine ? Tout comme Obélix et la potion magique, Éliane Dheygere est tombée dedans toute petite ! D'abord des années de pratique suivies d'un diplôme d'enseignement, puis la création d'une association lilloise de danse, des milliers de spectacles vus et, surtout, 25 années en tant que Directrice du Vivat d'Armentières. « Je suis arrivée en janvier 1994. Je devais y développer et y défendre un projet autour de la danse qui, à l'époque, n'était pas diffusée comme aujourd'hui », raconte-t-elle. Deux ans plus tard, elle prend la tête de la Scène conventionnée. Elle y mènera de nombreux projets comme l'installation de la Maison des artistes, qui accueillera près de 600 artistes en résidence, la création du Festival Vivat la Danse et fera découvrir au public des jeunes talents prometteurs, pas seulement dans le monde de la danse d'ailleurs : « nous avons reçu Eric et Ramzy à leurs débuts. Regardez aujourd'hui ce qu'ils sont devenus ! J'ai

toujours senti le besoin de soutenir et d'aider des artistes en devenir ». C'est le cas également avec Antoine Defoort, découvert à Lille par la Directrice, hébergé en résidence pendant 3 ans au Vivat : « son spectacle 'Germinal' créé ici-même est aujourd'hui joué dans le monde », se réjouit-elle.

Au Vivat, elle y a même vu naître des histoires d'amour, au sein de son équipe et des compagnies accueillies : « ça va être très dur de quitter l'équipe », consent-elle. Après une carrière « passionnante mais parfois fatigante », Éliane Dheygere prendra officiellement sa retraite le 1^{er} avril prochain. Mais, il n'est pas question de repos... Elle quittera le Nord pour se consacrer à un nouveau projet écologique en famille, en Charente-Maritime. Bon vent à elle ! ■

> Retrouvez le portrait complet d'Eliane Dheygere sur armen-tieres.fr



Rénover,

UN FORUM POUR Y PENSER !

L'ÉNERGIE EST UNE PRIORITÉ



SAMEDI
16 MARS 2019
DE 9H À 14H

SALLE DU CONSEIL
HÔTEL DE VILLE

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
03 20 67 67 30
SOLIHA.fr

